

Règlement intérieur pour les enfants et jeunes accueillis

Tout enfant qui accepte de participer au séjour devra s'engager à :

- respecter l'état des chambres (ranger, aérer, trier ses affaires etc..)
- ne pas quitter les locaux sans autorisation préalable et sans encadrement.
- prendre soin de respecter le calme dans le bâtiment dès lors que les plus jeunes enfants seront couchés.
- ne pas prendre de médicaments sans l'autorisation d'un adulte responsable
- respecter les autres jeunes accueillis et accepter leur différence
- respecter les règles sportives en vigueur
- être acteur de tous les temps forts (Repas, rangement, nettoyage, activités collectives...)
- respecter les locaux et le matériel mis à la disposition du séjour
- respecter les règles communes à tous les enfants même s'il son parent est présent.
- ne pas utiliser de manière intempestive les téléphones portables, consoles de jeux etc. (Dont les responsables du séjour ne sont pas responsables)
- ne pas prendre de photos sans l'autorisation de la personne concernée.
- ne pas visionner de films ou vidéos sans autorisation préalable
- respecter des règles d'hygiène permettant à chacun de se sentir bien en collectivité.
- respecter tous les adultes présents et faire preuve de savoir vivre

Signature du jeune

Signature des parents